

## Proposition du Conseil administratif du 30 avril 2003 en vue

- du bouclement de divers crédits de constructions et d'études, terminés sans demande de crédit complémentaire;
- de l'ouverture d'un crédit de 958 400,65 francs, composé :
  - d'une part d'un crédit complémentaire de 59 386,01 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires pour divers crédits de constructions et d'études terminés;
  - d'autre part d'un crédit complémentaire de 899 014,64 francs destiné à couvrir les hausses pour divers crédits de constructions et d'études terminés.

Mesdames et Messieurs les conseillers,

### Préambule

Cette proposition a pour but d'une part de présenter à votre Conseil le décompte final de divers crédits de constructions et d'études terminés, dont la responsabilité est assumée par le département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie, Service des bâtiments, et d'autre part de vous fournir une information sur certaines opérations dont le bouclement devrait intervenir prochainement.

Le système de comptabilité en vigueur à la Ville de Genève intègre dépenses et recettes pour chaque opération. Il en résulte que toutes les recettes, telles que subventions ou participations de tiers à la construction, sont imputées sur le décompte final.

Par conséquent, les montants demandés dans cette proposition correspondent bien à la différence entre les montants des crédits de constructions nets et les dépenses nettes. Les comparaisons faites entre crédits, dépenses et commandes (cf. tableau 1) sont par contre établies au niveau des montants disponibles, donc sans tenir compte des subventions et des diverses participations, ainsi que des attributions au Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève.

Cette façon de procéder permet une comparaison objective des montants prévus et des dépenses finales hors recettes mentionnés dans le tableau 1.

Le tableau 3 récapitule les crédits nets votés par le Conseil et mentionne les subventions, participations, attributions au Fonds d'art contemporain, ainsi que les dépenses ou recettes correspondant à ces postes, de même que les hausses et

indexations éventuelles, permettant ainsi de chiffrer les crédits complémentaires demandés.

Pour faire suite à la demande de la commission des travaux lors de sa séance du 7 septembre 1994, il est joint à cette proposition un tableau 4 qui fournit les dates d'ouverture et de fin de chantier des différentes opérations.

Conformément aux directives de la commission des finances, l'indexation ou variation conjoncturelle est calculée à la hausse ou à la baisse, suivant l'indice genevois des prix de la construction pour les projets démarrant après le 1<sup>er</sup> janvier 1991, et l'indice zurichois pour les autres cas.

Enfin, afin de faciliter l'examen de cette proposition par votre Conseil et sa commission spécialisée, celle-ci est présentée de la manière suivante:

- I. Détail des opérations ne nécessitant aucun crédit complémentaire, la dépense finale étant inférieure au crédit voté.
- II. Détail des opérations nécessitant un crédit complémentaire pour couvrir les hausses, et/ou les hausses et les dépenses supplémentaires.
- III. Information sur certaines opérations en cours. La mise en service a été effectuée, mais le compte d'investissement n'a pas pu être bouclé à ce jour.

A l'intérieur de chaque rubrique, le classement des opérations correspond à l'ordre du plan financier quadriennal (PFQ).

Une récapitulation des crédits demandés précède le projet d'arrêté.

En annexe, les tableaux récapitulatifs susmentionnés sont numérotés.

## I. **Boucllement de comptes, sans demande de crédit supplémentaire**

Les hausses conjoncturelles (indexation) et les hausses contractuelles ont pu être absorbées dans le cadre des crédits votés pour les opérations suivantes:

PFQ 12.29     Panneaux solaires

                  Installation sur divers bâtiments locatifs

Crédit de construction, selon proposition de crédit N° 122,

votée par le Conseil municipal le 13 décembre 1988

2 000 000,00

Dépense

1 876 144,80

Solde positif

123 855,20

Indexation négative (comprise dans la dépense)    – 29 359,23

Hausses contractuelles (comprises dans la dépense)    0,00

Total

– 29 359,23

PFQ 12.98	Ascenseurs		
	Mise en conformité		
Crédit d'étude, selon proposition de crédit N° 21,			
votée par le Conseil municipal le 24 juin 1997			1 657 300,00
Dépense			<u>1 607 918,99</u>
Solde positif			49 381,01
Indexation négative (comprise dans la dépense)		- 2 372,76	
Hausse contractuelles (comprises dans la dépense)		<u>0,00</u>	
Total		- 2 372,76	

PFQ 43.33	Montbrillant 10		
	Aménagement de locaux polyvalents		
Crédit de construction, selon proposition de crédit N° 423,			
votée par le Conseil municipal le 12 octobre 1999			686 000,00
Dépense			<u>680 452,90</u>
Solde positif			5 547,10
Indexation (comprise dans la dépense)		9 945,95	
Hausse contractuelles (comprises dans la dépense)		<u>32 148,96</u>	
Total		42 094,91	

PFQ 46.04.2	L'Usine		
	Réaménagement intérieur		
Crédit de construction, selon proposition de crédit N° 251,			
votée par le Conseil municipal le 24 juin 1997			4 945 100,00
Dépense			<u>4 595 178,32</u>
Solde positif			349 921,68
Indexation négative (comprise dans la dépense)		- 44 041,92	
Hausse contractuelles (comprises dans la dépense)		<u>0,00</u>	
Total		- 44 041,92	

PFQ 50.20	Trembley		
	Terrain de football		
Crédit de construction, selon proposition de crédit N° 284,			
votée par le Conseil municipal le 14 janvier 1998			832 987,00
Dépense			<u>741 653,38</u>
Solde positif			91 333,62

Indexation	(comprise dans la dépense)	46 595,56
Hausses contractuelles	(comprises dans la dépense)	<u>0,00</u>
Total		46 595,56

PFQ 50.41.2 Giuseppe-Motta 44 - Varembe  
Terrain synthétique

Crédit de construction, selon proposition de crédit N° 33, votée par le Conseil municipal le 11 avril 2001		864 000,00
Dépense		<u>861 750,95</u>
Solde positif		2 249,05
Indexation	(comprise dans la dépense)	17 523,24
Hausses contractuelles	(comprises dans la dépense)	<u>0,00</u>
Total		17 523,24

PFQ 50.44.2 Ecu 1, chemin de – Bois-des-Frères  
Terrain synthétique

Crédit de construction, selon proposition de crédit N° 34, votée par le Conseil municipal le 11 avril 2001		1 130 000,00
Dépense		<u>935 700,99</u>
Solde positif		194 299,01
Indexation	(comprise dans la dépense)	22 916,97
Hausses contractuelles	(comprises dans la dépense)	<u>0,00</u>
Total		22 916,97

PFQ 50.45 Frontenex 64 – stade de Richemont  
Réfection terrain et piste d'athlétisme

Crédit d'étude, selon proposition de crédit N° 442, votée par le Conseil municipal le 18 mai 1999		1 385 200,00
Dépense		<u>1 081 368,25</u>
Solde		303 831,75
Indexation	(comprise dans la dépense)	27 927,38
Hausses contractuelles	(comprises dans la dépense)	<u>0,00</u>
Total		27 927,38

PFQ 50.47 Vessy – stade de Vessy  
Terrains de football

Crédit de construction, selon proposition de crédit N° 284,  
votée par le Conseil municipal le 14 janvier 1998 2 699 432,00

A déduire:

Provision pour les tennis, selon proposition de crédit N° 138  
votée par le Conseil municipal le 4 mars 2002 - 197 000,00

Total 2 502 432,00

Dépense 2 382 431,09

Solde positif 120 000,91

Indexation (comprise dans la dépense) 197 435,56

Hausses contractuelles (comprises dans la dépense) 45 713,25

Total 243 148,81

PFQ 50.53 Vessy 12 – stade de Champel  
Réfection piste d'athlétisme

Crédit de construction, selon proposition de crédit N° 441,  
votée par le Conseil municipal le 16 juin 1999 1 999 000,00

Dépense 1 849 884,87

Solde positif 149 115,13

Indexation (comprise dans la dépense) 32 878,97

Hausses contractuelles (comprises dans la dépense) 83 204,45

Total 116 083,42

PFQ 75.01 Jeunes 10 – Anciens abattoirs  
Mise hors service de Frigo 2

Crédit de construction, selon proposition de crédit N° 274  
votée par le Conseil municipal le 9 novembre 1993 100 000,00

Dépense 85 207,11

Solde positif 14 792,89

Indexation (comprise dans la dépense) 663,42

Hausses contractuelles (comprises dans la dépense) 0,00

Total 663,42

PFQ 82.03 Voirie des Vernets

Assainissement des installations

Crédit de construction, selon proposition de crédit N° 7  
votée par le Conseil municipal le 3 décembre 1991

4 425 000,00

Dépense

4 246 717,60

Solde positif

178 282,40

Indexation négative (comprise dans la dépense) – 371 912,43

Hausses contractuelles (comprises dans la dépense) 13 732,00

Total

– 358 180,43

Cette opération ne présente pas de dépassement par rapport au crédit voté. Un dépassement de 179 898,03 francs existe toutefois par rapport au crédit indexé à la baisse.

**II. Bouclement de comptes avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 958 400,65 francs, composé d'une part d'un montant de 899 014,64 francs, destiné à couvrir les hausses, et d'autre part d'un montant de 59 386,01 francs, destiné à couvrir les dépenses supplémentaires**

Conformément au rapport de la commission des finances PR-104 A1 du 22 mai 1989, le dépassement des crédits de construction est totalement ou partiellement couvert par l'indexation et les hausses contractuelles enregistrées sur ces opérations. L'ouverture de crédits complémentaires s'avère néanmoins nécessaire aux fins de régulariser les dépenses y relatives.

PFQ 12.60 Bâtiments locatifs IV

Entretiens divers

Crédit de construction, selon proposition de crédit N° 300,  
votée par le Conseil municipal le 14 juin 1994

6 652 400,00

Dépense

7 360 339,93

Solde négatif

– 707 939,93

Indexation (comprise dans la dépense) 258 183,92

Hausses contractuelles (comprises dans la dépense) 1 092 634,46

Total

1 350 818,38

Ces hausses sont plus importantes que le dépassement constaté; en conséquence, le crédit complémentaire à voter ne concerne que le montant de ce dernier, soit 707 939,93 francs au titre des hausses.

PFQ 13.03 Lausanne 114 - Villa Plantamour  
Travaux structurels

Crédit de construction, selon proposition de crédit N° 8, votée par le Conseil municipal le 28 septembre 1999		240 000,00
Dépense		<u>246 511,64</u>
Solde négatif		- 6 511,64
Indexation (comprise dans la dépense)	1 977,65	
Hausses contractuelles (comprises dans la dépense)	<u>6 422,75</u>	
Total	8 400,40	

Ces hausses sont plus importantes que le dépassement constaté; en conséquence, le crédit complémentaire à voter ne concerne que le montant de ce dernier, soit 6 511,64 francs au titre des hausses.

PFQ 20.12 Bois-de-la-Bâtie – Café de la Tour  
Restauration et réaménagement

Crédit d'étude, selon proposition de crédit N° 349, votée par le Conseil municipal le 14 février 1995		100 000,00
Crédit de construction, selon proposition de crédit N° 382, votée par le Conseil municipal le 2 décembre 1998		<u>707 200,00</u>
Total		807 200,00
Dépense		<u>874 504,40</u>
Solde négatif		- 67 304,40
Indexation (comprise dans la dépense)	34 473,39	
Hausses contractuelles (comprises dans la dépense)	<u>28 401,45</u>	
Total	62 874,84	
Soit: Différence		- 67 304,40
- Indexation et hausses		<u>62 874,84</u>
Dépassement		- 4 429,56
Les crédits complémentaires proposés sont donc de:		
Hausses		62 874,84
Dépassement		<u>4 429,56</u>
Total		67 304,40

PFQ 20.15 Halles de Rive	
Remplacement des banques	
Crédit de construction, selon proposition de crédit N° 103, votée par le Conseil municipal le 18 septembre 1996	900 000,00
Dépense	<u>971 182,85</u>
Solde négatif	- 71 182,85
Indexation (comprise dans la dépense)	23 219,16
Hausses contractuelles (comprises dans la dépense)	<u>0,00</u>
Total	23 219,16
Soit: Différence	- 71 182,85
- Indexation et hausses	<u>23 219,16</u>
	- 47 963,69

Les crédits complémentaires proposés sont donc de:	
Hausses	23 219,16
Dépassement	<u>47 963,69</u>
Total	71 182,85

Le dépassement est dû au fait que les 46 banques ont été remplacées par des éléments standard, alors qu'il était prévu au départ de n'en faire que 15 sur mesure.

PFQ 110.20.4 Bâtiments publics chauffage IV	
Mise en conformité des chaufferies	
Crédit de construction, selon proposition de crédit N° 191, votée par le Conseil municipal le 17 janvier 1995	1 322 500,00
Dépense	<u>1 427 961,83</u>
Solde négatif	- 105 461,83
Indexation (comprise dans la dépense)	37 893,19
Hausses contractuelles (comprises dans la dépense)	<u>60 575,88</u>
Total	98 469,07
Soit: Différence	- 105 461,83
Indexation et hausses	<u>98 469,07</u>
Solde négatif	- 6 992,76
Les crédits complémentaires proposés sont donc de:	
Hausses	98 469,07
Dépassement	<u>6 992,76</u>
Total	105 461,83

### III. Informations relatives à certaines opérations en cours.

**Les chantiers sont terminés, mais le bouclement du compte d'investissement n'a pas pu être effectué à ce jour.**

**La liste des opérations comprend la date prévisible du bouclement ou les raisons nécessitant un report de ce dernier**

*PFQ*

- 12.84.1 Bâtiments locatifs V  
Travaux d'entretien et d'amélioration dans divers bâtiments  
Ce dossier sera dans le prochain bouclement
- 12.97 Pin 1-3-5 – enveloppe  
Travaux de réfection de l'enveloppe des bâtiments  
Ce dossier sera dans le prochain bouclement
- 20.06 Jeunes 10 – Abattoirs  
Viabilités et alimentation énergétique futurs abattoirs  
Ce dossier sera dans le prochain bouclement
- 43.06.3 Philosophes 6 – La Comédie  
Amélioration de la sécurité  
Ce dossier sera dans le prochain bouclement
- 46.17.3 Carouge 50 – 52  
Réfection de la salle communale de Plainpalais  
Ce dossier sera dans le prochain bouclement
- 46.50 Montbrillant 14  
Renforcement des structures  
Ce dossier sera dans le prochain bouclement
- 50.03 Centre sportif des Vernets  
Le bouclement de ce compte se fera en même temps que le bouclement du crédit pour la sécurité à la patinoire intérieure
- 50.12 Patinoire des Vernets  
Sécurité et toiture de la patinoire intérieure
- 50.18.2 Hans-Wilsdorf 4 - Piscine des Vernets  
Réfection générale des installations  
Un problème de carrelage dans le grand bassin nous empêche actuellement de boucler ce compte. Le litige est actuellement devant les tribunaux pour déterminer la responsabilité de chacune des parties
- 50.52.1 Hans-Wilsdorf 4 – Centre sportif des Vernets  
Remplacement mise en passe, sono et chronométrage  
Ce dossier sera dans le prochain bouclement

- 50.52.2 Service des sports  
Travaux d'entretien et d'amélioration dans divers bâtiments  
Ce dossier sera dans le prochain boucllement
- 50.53 Hans-Wilsdorf 4 – Patinoire extérieure des Vernets  
Divers travaux d'entretien  
Ce dossier sera dans le prochain boucllement
- 56.57 Service des sports  
Travaux divers  
Ce dossier sera dans le prochain boucllement
- 61.31 Louis-Aubert 2  
Transformation intérieure de la crèche  
Ce dossier sera dans le prochain boucllement
- 63.14 Vessy - Pavillon Charles-Galland  
Divers aménagements  
Ce dossier sera dans le prochain boucllement
- 110.18.3 Bâtiments publics VI  
Entretien, rénovation et isolation  
Ce dossier sera dans le prochain boucllement

## Conclusion

La présente proposition de boucllement de comptes terminés concerne 17 opérations:

- 12 décomptes sont bouclés avec une dépense finale inférieure au crédit voté net.
- 5 décomptes ont une dépense supérieure aux crédits cumulés avec les indexations et les hausses. Le crédit complémentaire proposé concerne d'une part la totalité des hausses et d'autre part le dépassement constaté.

Le tableau N° 1 ci-joint offre une récapitulation synthétique de l'ensemble des crédits d'investissements terminés. Il compare les dépenses effectives avec les crédits disponibles et fait donc ressortir la différence nette, en tenant compte des indexations et des hausses contractuelles, mais sans intégrer les attributions au Fonds d'art contemporain et les subventions et participations.

On constate sur ce tableau :

- a) Que l'indexation, ou hausse conjoncturelle, est environ 6 fois moins élevée que la hausse contractuelle (conjoncturelle 0,82%, hausse contractuelle 4,91%).

- b) Qu'en tenant compte de ces hausses, la dépense finale est inférieure au montant disponible de 6,97% sur les 12 opérations ne nécessitant pas de crédit complémentaire, et qu'elle est supérieure de 9,67% sur les 5 opérations nécessitant un crédit complémentaire. Sur les 17 crédits bouclés, elle est inférieure au montant disponible de 1,87%.

Le tableau N° 3, quant à lui, met en évidence l'écart entre le crédit voté et les dépenses nettes (dépenses effectives + attribution au Fonds d'art contemporain et recettes déduites). Il permet en outre de détailler, par crédit d'investissement, l'ensemble des crédits complémentaires demandés pour couvrir les hausses conjoncturelles et contractuelles ainsi que les dépenses supplémentaires.

La comparaison des crédits demandés est la suivante:

	Fr.		%
– Crédit pour les hausses	899 014,64	soit	93,80
– Crédit pour les dépenses supplémentaires	59 386,01	soit	6,20
Total	958 400,65	soit	100,00

Enfin, la comparaison des crédits nécessaires à ce bouclement avec l'ensemble des crédits nets votés est la suivante:

	Fr.		%
Ensemble des crédits votés	32 695 804,00		
– Crédit pour les hausses	899 014,64	soit	2,75
– Crédit pour les dépenses supplémentaires	59 386,01	soit	0,17

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d'arrêté ci-après:

### PROJET D'ARRÊTÉ

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif:

- un crédit complémentaire de 899 014,64 francs destiné à couvrir les hausses pour divers crédits de constructions et d'études terminés;

- un crédit complémentaire de 59 386,01 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires pour divers crédits de constructions et d'études terminés.

*Art. 2.* – Les annuités d'amortissement des divers crédits y relatifs seront modifiées, dès le budget de fonctionnement 2004, en fonction des crédits supplémentaires mentionnés à l'article premier.

*Annexes:* tableaux récapitulatifs 1, 2, 3 et 4







